

A L'OCCASION DE LA CELEBRATION :

Du 75^{ème} Anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (ONU),

De la Journée Internationale de la Fonction Publique (Le 23 Juin),

De la Journée de l'Union Africaine contre la Corruption (11 Juillet)

Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU-Afrique), son Académie Africaine des Collectivités Territoriales (ALGA),
et leurs Partenaires Organisent :

4^{ème}

Forum Africain des Managers Territoriaux
et des Instituts de Formation ciblant
les Collectivités Territoriales



sur le Thème:

**"Promouvoir des Institutions Publiques Locales Responsables,
Transparentes, Intègres, Performantes et Redevables en Afrique
pour agir et impacter la Décennie de l'Action"**

NOTE CONCEPTUELLE

Tanger, Royaume du Maroc
du 23 au 28 Novembre 2020

«Ensemble pour une Afrique locale Performante»

NOTE CONCEPTUELLE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Lors de la célébration de la Journée Mondiale de la Fonction Publique en 2018 et de l'Organisation du Forum du Service Public, au Royaume du Maroc, à Marrakech, Sous le Haut Patronage de SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (UN DESA), le Comité Technique Spécialisé N° 8 de l'Union Africaine sur la Fonction Publique, les Collectivités Locales, le Développement Urbain et la Décentralisation, l'Organisation du monde Islamique pour l'Education, les Sciences et la culture (ICESCO), le Ministère chargé de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique du Royaume du Maroc, Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU-Afrique) et son Académie Africaine des Collectivités Territoriales (ALGA) avaient organisé un événement parallèle le 22 Juin 2018, sur «Transparence, intégrité et lutte contre la Corruption : une exigence clé pour la réalisation du Développement Durable». A l'issue de cet événement, les participant(e)s ont présenté et adopté une Déclaration dont voici un extrait:

«Soulignant la portée de l'engagement des Chefs d'Etat et de Gouvernement d'Afrique à l'occasion de la réunion de Haut niveau de l'Assemblée Générale des Nations Unies en faveur de l'Etat de droit, condition essentielle pour la prévention et la répression de la corruption» ;

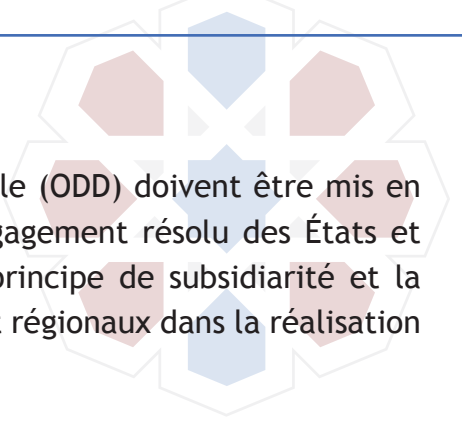
«Nous inspirant de nobles idéaux collectifs exprimés par l'Agenda 2063 de l'Union Africaine pour en tant que peuples pour une Afrique sans corruption, où règnent la bonne gouvernance démocratique et participative, ainsi que le respect des droits humains» ;

«Conscients de l'impact négatif de la corruption et de ses effets nuisibles à la fois sur le développement humain, la croissance économique, la compétitivité, le fonctionnement, l'image et la réputation des institutions démocratiques, facteurs essentiels à la stabilité des institutions nationales et locales ainsi qu'à l'instauration de la justice sociale» ;

«Sachant que les Etats membres de l'Union Africaine ont proclamé le 11 juillet de chaque année, « journée africaine de lutte contre la corruption » et dédié 2018 année africaine de lutte contre la corruption avec pour thème « vaincre la corruption : un chemin durable pour le développement de l'Afrique» ;

«Adhérant aux normes de bonne gouvernance portées par les instruments africains et internationaux concernant la lutte contre la corruption, la promotion de la transparence et de l'intégrité, notamment, les différents protocoles et chartes de l'Union Africaine concernant la lutte contre la corruption, la promotion de Fonction publique et de la decentralisation, la Convention des Nations Unies contre la corruption, ainsi que les stratégies développées par les Etats membres de l'Union Africaine pour que les pratiques de corruption ne nuisent pas à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable en 2030» ;

«Se félicitant des efforts des Etats membres de l'Union Africaine dans la mise en œuvre de ces instruments et de la volonté des Chefs d'Etat et de Gouvernement de respecter des engagements concernant la prévention et la lutte contre la corruption ainsi que la promotion de la transparence et l'intégrité dans la gouvernance des territoires» ;



«Rappelant qu'environ 65% des Objectifs de Développement Durable (ODD) doivent être mis en œuvre au niveau des villes et territoires, ce qui nécessite un engagement résolu des États et de la communauté internationale en faveur de l'application du principe de subsidiarité et la reconnaissance du rôle incontournable des gouvernements locaux et régionaux dans la réalisation effective des ODD sur le terrain» ;

«Convaincus de la nécessité d'agir maintenant, et d'abord au niveau des villes et territoires, pour promouvoir l'avènement des sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous».

La Déclaration comporte également des dispositions ciblant les principaux acteurs (Communauté Internationale, Etats et Gouvernements nationaux, Gouvernements Régionaux et Locaux), concernés par cette dynamique pleine certes d'ambitions louables, mais sans oublier les défis, les complexités et les embûches qui risquent d'en rendre la mise en œuvre difficile et ardue.

En effet, rappelons qu'au niveau mondial, l'ensemble de la Communauté internationale œuvre, depuis 2015, à la mise en œuvre et la concrétisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), à travers 17 objectifs, 169 cibles et plus de 200 indicateurs pour relever les grands défis de notre temps d'ici 2030. Parmi ces Objectifs, l'ODD 16 qui appelle à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. Et en voici les cibles :

16.1	Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.	D'après le Programme des Nations Unies pour le Développement, la corruption, les pots-de-vin, le vol et l'évasion fiscale coûtent 1,26 trillions de dollars par an aux Pays en développement ¹ .
16.2	Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.	
16.3	Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.	
16.4	D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée.	
16.5	Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.	
16.6	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.	
16.7	Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.	
16.8	Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial.	
16.9	D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances.	
16.10	Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.	
16.a	Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement.	
16.b	Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable.	

Les ODD ne concernent pas seulement certains pays, mais tous pays - riches comme pauvres. Il s'agit fondamentalement de repenser tout ce que nous faisons. En fin de compte, tout est question non seulement de gouvernance ; une gouvernance qui produit des résultats pour les sociétés, les personnes, les citoyens, les communautés et les territoires, d'un côté, et dont la légitimité dépend de son efficacité globale et de l'efficacité et la performance des politiques sur lesquelles elle repose, de l'autre². Elle dépend aussi et repose sur l'inclusivité dans des sociétés où les gens n'accepteront la transformation que si leur voix est entendue (Ne laisser personne, ne laisser aucun territoire, en marge) et si on sort de la logique des silos³.

Au niveau Africain, la Charte Africaine sur les Principes et les Valeurs de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale et du Développement Local, adoptée à Malabo (2014) qui retient parmi ses objectifs la promotion, la protection et la stimulation de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale et du Développement Local en Afrique, est inspirée par les Valeurs Fondamentales suivantes (Article 4) :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">a. La participation communautaire et l'inclusivité.b. La solidarité.c. Le respect des Droits de l'Homme et des peuples.d. La diversité et la tolérance.e. La justice, l'égalité et l'équité. | <ul style="list-style-type: none">f. L'intégrité.g. La responsabilité civique et la citoyenneté.h. La transparence et l'obligation de rendre compte.i. La réactivité. |
|--|--|

La volonté politique existe, les instruments juridiques existent à tous les niveaux de gouvernance, les acteurs et les parties prenantes existent à tous les niveaux, des institutions/organisations et structures sont créées, des engagements sont pris, des ressources tant humaines, financières, techniques que technologiques sont allouées, mobilisées et affectées.... Et pourtant la réalité montre qu'il y a de sérieux problèmes au niveau des institutions publiques, en particulier au niveau sub-national, en termes de leadership, d'institutions, d'organisations, de management, de comportements, de redevabilité, de résultats et d'impact sur le développement durable du Monde que Nous Voulons et de l'Afrique que Nous Voulons.

D'après le Secrétaire Général de l'ONU, Mr António Guterres, notre monde est « à la croisée des chemins sur différents fronts », qu'il s'agisse de « l'urgence climatique, l'accroissement des inégalités, la montée de la haine et de l'intolérance ainsi que le nombre alarmant des menaces à la paix et à la sécurité »⁴, outre la défiance vis-à-vis des institutions publiques, le manque de confiance dans les leaders politiques, l'urbanisation galopante, la faim, les flux migratoires, le chômage et le désœuvrement de la jeunesse, les inégalités du genre, la révolution digitale, mais aussi le chaos digital, la corruption et les comportements non éthiques surtout dans la sphère publique, etc... Autant de zones qui requièrent une attention collective urgente.

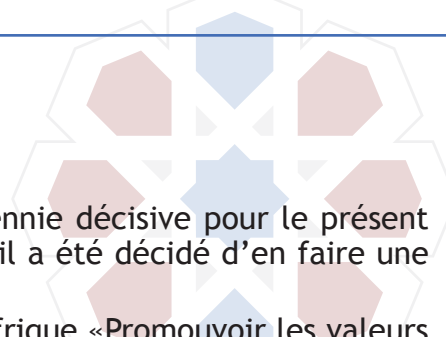
En effet, malgré les progrès réalisés dans plusieurs domaines, et selon le Rapport 2019⁵ sur les progrès des ODD, le rythme n'est pas assez rapide pour atteindre les objectifs d'ici à 2030. De même, le Rapport mondial sur le développement durable du groupe des 15 éminents scientifiques et spécialistes souligne que « malgré les efforts initiaux, le monde n'est pas en passe d'atteindre la plupart des 169 cibles qui composent les ODD ». Quatre faits inquiètent surtout les experts : les inégalités croissantes, les changements climatiques, la perte de biodiversité, ainsi que les quantités croissantes de déchets de l'activité humaine.

² Voir Livre de Louis MEULEMAN, *Metagovernance for Sustainability, A framework for implementing the Sustainable Development Goals*, London, 2018.

³ Cf. Assemblée générale des Nations Unies, septembre 2015.

⁴ www.un.org/press

⁵ https://unstats.un.org/sdgs/report/2019/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2019_French.pdf



En 2020, la Communauté internationale est entrée dans une décennie décisive pour le présent et le futur des générations et pour toute vie sur cette planète et il a été décidé d'en faire une décennie d'action et de service pour le développement durable.

Pour l'Union Africaine, dans son Rapport sur la Gouvernance en Afrique «Promouvoir les valeurs communes de l'Union Africaine» (2019)⁶, des progrès significatifs concernant les certaines valeurs communes de l'Union africaine ainsi que les aspirations de l'Agenda 2063 sont à mettre en exergue. Néanmoins, ce même Rapport révèle la persistance d'importants défis qui nécessitent des mesures urgentes pour atteindre les objectifs des réformes démocratiques et s'orienter résolument sur le chemin du développement durable.

"...Un bon nombre de dirigeants africains ont formulé des visions nationales et énoncé des programmes innovants. Bien que la plupart des pays africains aient adopté la culture de la planification, il convient de redoubler d'efforts pour traduire ces plans dans les faits et les assimiler afin d'obtenir des résultats positifs pour le développement. Il est encourageant de noter que les États membres de l'UA ont engagé des réformes constitutionnelles pour plus de démocratie, de libertés et de pluralisme politique. En effet, de nombreux pays ont réintroduit le multipartisme, adopté la limitation du nombre de mandats présidentiels, organisé des élections législatives et présidentielles régulières et compétitives, renforcé les fonctions de contrôle des parlements, garanti l'indépendance judiciaire et permis aux organisations de la société civile de fonctionner librement"⁷.

Les Institutions Publiques Locales incarnées par les Collectivités Territoriales ou les Gouvernements Régionaux et Locaux ont un rôle décisif à jouer dans ce cadre pour être un véritable acteur du changement en mesure d'agir et d'impacter la Décennie de l'Action proclamée, voulue et appuyée par l'ensemble des composantes de la Communauté internationale.

Lors des travaux de la *première Edition du Forum Africain des Managers Territoriaux et des Instituts de Formation ciblant les Collectivités Territoriales (FAMI1)* placée sous le thème « *Les Ressources Humaines des Collectivités Territoriales Africaines: Le temps d'agir, c'est maintenant!* », organisé à Salé, à l'Université Internationale de Rabat (IUR), au Maroc, du 18 au 21 Septembre 2017, les participant(e)s ont relevé l'importance de former et de renforcer les capacités des Ressources Humaines des Collectivités Territoriales, compte tenu de la place qu'elles occupent auprès des Autorités publiques et locales dans les différents pays de l'Afrique et l'ensemble des composantes de la société africaine. Ils ont insisté aussi sur la nécessité d'investir dans le Capital Humain, en vue d'ancrer le processus de la décentralisation, de développer la gouvernance locale et d'impacter le développement territorial et local.

A l'issue des travaux de la *2ème Edition du Forum Africain des Managers Territoriaux et des Instituts de Formation ciblant les Collectivités Territoriales (FAMI2)*, tenue à Saïdia, au Maroc, les 25 et 26 Avril 2018, les participant(e)s ont souligné la nécessité, voire l'urgence d'investir dans le Capital Humain africain à tous les niveaux, et en particulier au niveau local, et de mobiliser et d'allouer les ressources financières pour ce faire.

La *3ème Edition du Forum Africain des Managers Territoriaux et des Instituts de Formation ciblant les Collectivités Territoriales (FAMI3)*, tenue à Ifrane, au Maroc, du 10 au 14 Juin 2019, a porté sur le thème suivant : «Financer l'apprentissage, la formation et le renforcement des capacités des élus locaux et du personnel des Collectivités Territoriales en Afrique : pour des Mécanismes Innovants et Durables» et a donné lieu à l'élaboration et l'adoption de l'appel à l'action d'Ifrane pour la mobilisation et la mise en œuvre de financements innovants et durables pour le renforcement des capacités des élus et des personnels des Collectivités Territoriales Africaines.

6 Publication du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), en collaboration avec l'Architecture Africaine de Gouvernance (AGA), 2019.

7 Idem, Avant-Propos de S.E. Idriss Déby ITNO, Président du Forum du MAEP, Président de la République du Tchad, page 9.

La 4ème édition du FAMI qui sera organisée du 23 au 28 Novembre 2020, à Tanger, au Maroc, a retenu comme thème général : «Promouvoir des Institutions Publiques Locales Responsables, Transparentes, Intègres, Performantes et Redevables en Afrique pour agir et impacter la Décennie de l'Action».

OBJECTIF GENERAL

Le Forum sera une occasion pour échanger sur la mise en œuvre de l'ODD 16 au niveau local, particulièrement en Afrique, d'échanger sur les obstacles et défis qui continuent à entraver cette mise en œuvre et partager les bonnes pratiques et les expériences réussies contribuant à la promotion et l'ancrage d'institutions publiques locales responsables, transparentes, intègres, performantes et redevables pour s'orienter résolument sur la voie du Développement Durable.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Informer et sensibiliser les différents acteurs et parties prenantes sur la centralité de la Décennie de l'Action, particulièrement en Afrique;
- Faire le point sur la mise en œuvre de l'ODD 16 au niveau local, particulièrement en Afrique;
- Faire le point sur la mise en œuvre des Instruments internationaux et africains concernant la prévention et la lutte contre la corruption;
- Echanger sur le Leadership Transformateur en mesure d'impulser un changement radical et de conduire à des améliorations généralisées dans la vie des gens;
- Partager les nouveaux Principes de la Gouvernance efficace adoptés par l'ONU en 2019;
- Echanger sur les principes et modalités de promotion de l'intégrité des leaders politiques et des agents publics au niveau local;
- Donner de la visibilité et apprendre des bonnes pratiques et des expériences réussies à travers le monde sur les problématiques liées au Thème du Forum;
- Offrir un espace de sensibilisation, de formation, de renforcement des capacités, d'apprentissage par les Pair(e)s et de Networking pour les Elus Locaux/Elus Locales, les Managers Territoriaux et les Instituts de Formation;
- Découvrir une nouvelle Région du Royaume du Maroc, en l'occurrence la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma;
- Réunir le 5ème Conseil Académique de ALGA, y compris un Apprentissage par les Pairs ciblant les Instituts d'ancrage de l'Académie en Afrique.

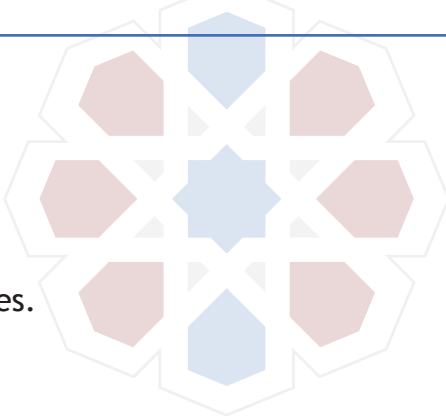
DATE ET LIEU

du 23 au 28 Novembre 2020.

Royaume du Maroc, Ville de Tanger.

PUBLIC CIBLE

- Les Représentants des Organisations Internationales.
- Les Représentants des Etats et des Gouvernements nationaux.
- Les Collectivités Territoriales.

- 
- Les Associations Nationales des Collectivités Territoriales.
 - Les Elus Locaux/les Elues Locales.
 - Les Managers Territoriaux Africains.
 - Les Instituts d’ancrage d’ALGA de CGLU-Afrique et ses Partenaires.
 - Les Partenaires au Développement et les Bailleurs de fonds.
 - Les composantes de la Société civile.
 - Les Universités et Etablissements de formation.
 - Les Représentants du Secteur privé, etc...

DEROULEMENT DE L’ÉVÉNEMENT

- Une séance d’ouverture officielle avec un/une invité(e) de marque.
- Une séance plénière dédiée au thème général du Forum.
- Des workshops parallèles.
- Des journées d’information, de sensibilisation, de renforcement des capacités et d’échange des bonnes pratiques sur la Gouvernance, les Principes de l’Administration Publique, la Transparence, la Prévention et la Lutte contre la corruption.
- 5ème Réunion du Conseil Académique de ALGA.
- Excursion et découverte du Patrimoine Culturel Marocain.

LES ORGANISATEURS & PARTENAIRES

- Cités et Gouvernements Locaux Unis d’Afrique (CGLU-Afrique) et son Académie Africaine des Collectivités Territoriales (ALGA).
- Les Partenaires en cours d’identification.

INFORMATION SUR LE FORUM

Toute information sur le Forum, y compris le programme ainsi que les aspects pratiques et logistiques, peut être trouvée dans le Siteweb de ALGA de CGLU-Afrique :

www.uclgafrica-alga.org

ENREGISTREMENT

Pour participer au Forum et bénéficier de ses travaux, vous êtes cordialement invité(e) à vous enregistrer d’avance :

- En transmettant votre fiche d’inscription à ALGA ou à travers la plateforme d’enregistrement en ligne sur le Siteweb de ALGA.

FRAIS D’ENREGISTREMENT ET DE PARTICIPATION AU FORUM

- Pour les membres et les Réseaux de CGLU-Afrique : **300 euros**
- Pour les non-membres de CGLU-Afrique : **400 euros**
- Epoux/épouses et personnes accompagnant : **100 euros**
- Pour les Délégations/Groupes de plus de 5 participant(e)s : **20% de réduction.**

Les frais d'enregistrement peuvent être payés:

Par un transfert bancaire directement au Compte Bancaire de CGLU-Afrique :

BANK : BNPPARIBAS

Adresse : 117, Boulevard HAUSSMANN 75008, Paris_ France

Bénéficiaire : CITES ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS D'AFRIQUE

IBAN/ Numéro du Compte Bancaire: FR7630004005670001009726629

BIC/Code SWIFT: BNPAFRPPINT

Le Transfert bancaire doit comporter la mention suivante: Le nom complet de l'intéressé + CGLU-Afrique / FAMI4 de ALGA de CGLU Afrique.

Ou bien à l'arrivée, au lieu d'organisation du Forum et au moment de l'enregistrement.

Ces frais d'enregistrement vous permettent de bénéficier des principales prestations suivantes :

- Accéder et bénéficier des travaux du Forum,
- Disposer du Kit du Forum,
- 2 pauses café et d'un déjeuner par jour pendant la durée du Forum,
- Un dîner de Gala,
- Une journée d'excursion,
- La facilitation du processus de visa en cas de besoin,
- Le transport interne, notamment depuis et vers l'aéroport.

TRANSPORT INTERNATIONAL

Pour le transport international, les participant(e)s au Forum sont invité(e)s à prendre en charge leur transport international.

VISAS

Les participant(e)s issus de Pays pour lesquels il est requis un visa d'entrée au Royaume du Maroc et dont les Pays ont une Ambassade du Royaume du Maroc, sont responsables d'obtenir et de payer pour leur propre visa d'entrée au Royaume du Maroc.

HOTELS

Une liste d'hôtels et des possibilités d'hébergement à Ifrane, seront mis à la disposition des participant(e)s. Tous les hébergements doivent être réservés et payés directement avec les hôtels.

Les Organismes auront un Bureau d'accueil aux Aéroports de Casablanca, Rabat-Salé et Fès-Saïss pour vous accueillir et vous orienter.



A PROPOS DES ORGANISATEURS:

<p>CGLU AFRIQUE ET SON ACADEMIE ALGA</p>	<p>Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique) est l'Organisation faîtière et la voix unie qui assure la représentation des collectivités locales de l'ensemble du continent africain. CGLU Afrique rassemble plus de 350 millions de citoyens africains, plus de 40 associations nationales et plus de 2 000 villes. Promouvoir la décentralisation en Afrique et au sein des Collectivités Locales africaines en tant que sphères autonomes et distinctes de Gouvernement, mais aussi contribuer à l'unité du Continent africain grâce au dynamisme des collectivités locales font partie des missions principales de CGLU Afrique.</p> <p>www.uclga.org - @UCLGAfrica</p> <p>Créée en 2009 et opérationnelle à partir de 2016, l'Académie Africaine des Collectivités Territoriales (ALGA) est un organe subsidiaire de CGLU-Afrique ayant pour mission principale de promouvoir les Standards de qualité en matière de formation et de renforcement des capacités ciblant les Collectivités Territoriales, d'investir dans le capital Humain de ces entités et d'ancrer la performance et le professionnalisme au niveau local en Afrique.</p>
<p>Les Partenaires du FAMI4</p>	

